

PROGRAMME D'AUTO-FORMATION CAMPAGNE DE VACCINATION 2010

**Destiné aux professionnels de vaccination
(personnel infirmier et infirmier auxiliaire)**

En collaboration avec la direction des soins infirmiers (DSI) et la direction des ressources humaines (DRH), il a été convenu que chaque professionnel qui prendra part aux activités de vaccination 2010-2011 devra faire la preuve qu'il détient les connaissances minimales requises.

Vous êtes ainsi invités à compléter la lecture des sections suivantes:

- Chapitre 1 (section 1.1– sections 1.3.1– section 1.8- section 1.9– section 1.13– section 1.14)
- Chapitre 3 (section 3.3– section 3.7– section 3.8– section 3.9 et section 3.10)
- Chapitre 5 (section 5.2.5- section 5.2.7– section 5.2.8)
- Chapitre 6 (section 6.1– section 6.2– section 6.3– section 6.4– section 6.5.1– section 6.6.3– section 6.7–section 6.10)
- Chapitre 7 (section 7.1– section 7.3– section 7.5)
- Chapitre 8
- Section 10.5.1
- Section 10.3.4

Notez que certaines informations pertinentes sont également incluses en annexe de ce cahier d'autoformation:

- Feuillelet d'information « Vaccin injectable contre l'influenza saisonnière »
- Feuillelet d'information « Vaccin polysaccharidique contre le pneumocoque »
- Protocole de traitement d'anaphylaxie en milieu non hospitalier
- Formulaire de vaccination (exemple)
- Notes importantes relatives aux journées de vaccination